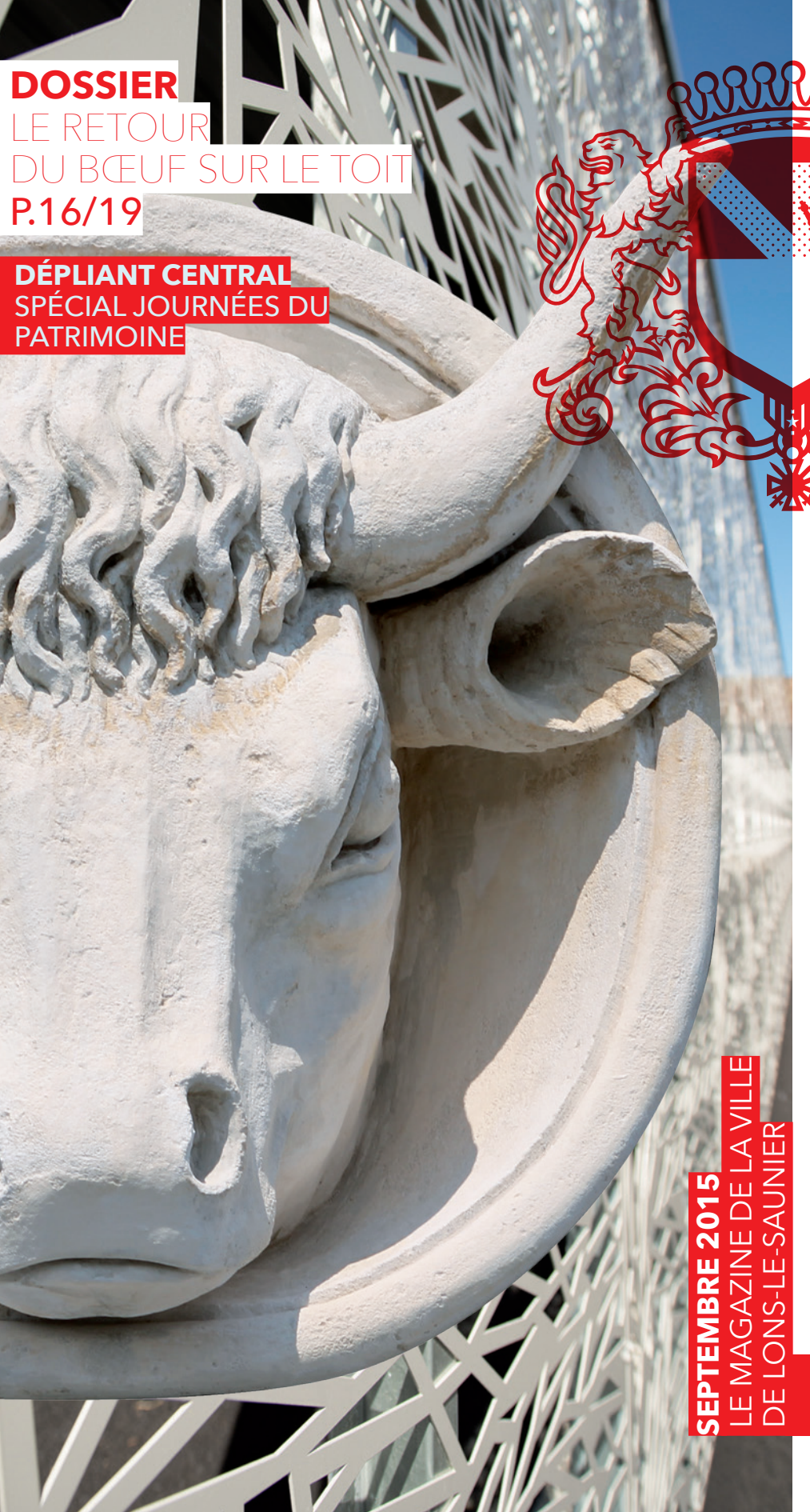

DOSSIER
LE RETOUR DU BŒUF SUR LE TOIT
P.16/19

DÉPLIANT CENTRAL
SPÉCIAL JOURNÉES DU PATRIMOINE

lons MAG

SEPTEMBRE 2015
LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

lons MAG

SOMMAIRE

04ACTU
06TRAVAUX
08ZOOM
10ÉCOLES
12AGGLO
13ENVIRONNEMENT
14CULTURE
16DOSSIER
20ASSOCIATIONS
22SPORTS
23LONS C'EST VOUS
24COMMENT ÇA MARCHE
25TRIBUNE
26ÉTAT CIVIL
28RDV
32INFOS PRATIQUES

Directeur de publication :
Jacques Pélissard
Rédaction :
Ville de Lons-le-Saunier
Conception :
Studio Lautrec
www.studiolautrec.fr
Photographies :
©Thierry Laroche
©Didier Lacroix
Impression :
Imprimerie Mourier
39000 Lons-le-Saunier
12 000 ex.
Distribution :
Adrexo / 39570 Courlans
Dépôt legal à parution.

À savoir :
Vous habitez à Lons-le-Saunier et vous ne recevez pas le magazine municipal dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le service communication de la Ville :
Tél. 03 84 47 88 22
Mail. com@lonslesaunier.fr

Retrouvez également toute l'actualité de la ville de Lons-le-Saunier sur www.facebook.com/lonslesaunier

FSC
Ce magazine est imprimé sur du papier écologique et selon des procédés respectueux de l'environement.

EDITO.

SEPTEMBRE 2015 / LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER.

L'été se termine à Lons-le-Saunier. Comme chaque année, notre Ville a joué pleinement son rôle de capitale touristique et culturelle de notre Département.
Mais cet été n'a pas été que festif à Lons. **Malgré la baisse drastique des dotations d'Etat – 3 millions d'euros de moins pour la Ville entre 2014 et 2017** - notre bonne gestion (pas d'augmentation de la fiscalité, diminution de l'endettement, maîtrise des dépenses de fonctionnement) nous permet, malgré tout, de conserver **une véritable capacité d'investissements pour notre Ville et ses habitants : plus de 8 millions d'euros cette année encore.** Ainsi, de nombreux projets ont vu leur concrétisation ou ont avancé à grands pas ces dernières semaines. Notamment :

- Les deux bâtiments de l'école **François Rollet** ont subi des travaux de rénovation en profondeur. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat de Performance Energétique, un an après l'école Prévert et le Centre Social René Feït, et en attendant ceux de la **Maison des Mouillères** qui vont débuter.
- L'extension-rénovation de la **Maison Commune** touche à sa fin. L'heure est aux finitions. Des portes ouvertes sont programmées le 9 septembre prochain.
- Grâce aux financements de l'ANRU et de la Ville, le cœur du quartier de **la Marjorie** a pu être entièrement refait. L'éclairage public est terminé. La partie piétonne qui reliera la Maison Commune au Centre Commercial sera réalisée fin septembre, de même que les espaces naturels.
- La **rue Sébile**, un des axes principaux de la Ville, a vu son revêtement refait à neuf.
- Le **Chemin des Dombes**, aux abords du lycée Montciel et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, est en cours de réaménagement.
- La **Place de Verdun** a été entièrement refaite pour permettre le déroulement du marché du jeudi en parfaite sécurité pour les commerçants et leurs clients.
- Des investissements ont été réalisé cet été comme chaque année dans **les écoles de la Ville** pour l'amélioration des locaux scolaires de la commune, ainsi que pour du matériel adapté.

Mais la rentrée sera marquée par un évènement capital pour la vie culturelle de notre Ville : **l'inauguration de la nouvelle salle du Bœuf sur le Toit**. Cet équipement de 330 places assises ou 900 places debout, couplé avec une résidence pour artistes, sera le fer de lance d'un véritable creuset culturel destiné au spectacle vivant et à l'expression artistique sous toutes ses formes.

Enfin, après l'incendie dramatique dans la nuit du 11 mai dernier, les élus et les services de la Ville ont tout mis en œuvre pour remettre en route **Juraparc**. Après la démolition des arches endommagées au début de l'été, l'esplanade est de nouveau disponible. Quant à la mezzanine et le hall Revermont, ils pourront rouvrir en octobre. Une excellente nouvelle pour la vie associative, le dynamisme et l'attractivité de notre agglomération.

Jacques Pélissard
Député-Maire

ACTU.

UN ÉTÉ ANIMÉ

Du tennis sur le sable, un spectacle sur Rouget de Lisle en décors extérieurs, un double concert gratuit chaque vendredi avec un centre ville piéton, du folk place de la Comédie, du jazz et du classique au Puits salé, la Guinguette au Parc des Bains… Comme le souhaitait la Ville, l'été lédonien a été dense, éclectique et festif.

Début juillet, le tournoi de Beach Tennis organisé conjointement par la Ville et le Tennis Club Lédonien n'a pas souffert de la canicule, les parties étaient intenses et le final très convivial.
Le spectacle « Il était une fois Rouget de Lisle » écrit par Annie Gay et mis en scène par Chantal Mairet a fait le plein durant 4 jours et ravit le public.
C'est l'animation « Les vendredis à Lons » qui a ensuite pris le relai offrant chaque semaine un double (parfois un triple) concert gratuit place de la Liberté avec en parallèle une piétonisation du centre ville à laquelle les Lédoniens ont majoritairement adhéré. Bénéficiant d'une météo exceptionnelle, l'opération s'est conclue par une zumba party et le grand concert de Bijou le 28 août dernier. Un marché des créateurs a accompagné cette animation estivale.
Trois mardis durant l'été, le Puits salé a accueilli des concerts, à chaque fois les artistes (JJ. Marsot, M. Arrigoni, Th. Bellenoue-D. Chicot) ont fait salle comble. Quant à l'association Harp avec ses jeudis folk et la Vir'Volte avec sa traditionnelle guinguette du Parc, elles ont eu aussi une participation remarquable. •

PAYEZ PAR INTERNET

Si vous êtes locataire d'un logement dont la ville est propriétaire, si vous avez un abonnement de parking, si vous avez un service de télé-alarme à Édilys ou si vous avez un logement étudiant, vous pouvez désormais payer par internet.
Le mode d'emploi est simple, il suffit de se connecter sur le service Tipi en vous munissant de votre Avis de sommes à payer où figurent tous les renseignements nécessaires au réglement. •

> www.tipi.budget.gouv.fr

BIENTÔT LA 20E PERCÉE DU VIN JAUNE

La 20e édition de la percée du Vin Jaune aura lieu à Lons le Saunier les 6 et 7 février 2016. Cette manifestation avait déjà soufflé ses 10 bougies dans la ville Préfecture, en 2006. Les élus et les services travaillent déjà depuis plusieurs semaines pour l'organisation de cette fête du vin et des produits du terroir qui attire chaque année de 30 à 40 000 visiteurs. Le centre ville sera réservé pour l'installation des 80 vignerons et de l'ensemble des animations.
Nous reviendrons bien entendu très largement sur le dispositif général, les possibilités d'accès, le stationnement et la circulation en ville. Des réunions d'informations aux riverains seront programmées d'ici la fin de l'année 2015. Les éventuels bénévoles disponibles à la fois pour la préparation de la décoration, mais aussi pendant et après le week-end de la percée, peuvent se faire connaître en mairie au **03 84 47 29 16**, ou par mail à : **contact@ville-lons-le-saunier.fr**.
Il est aussi possible à des individuels ou des groupes locaux de participer à l'animation musicale du week-end en contactant également nos services mais seule la commission animation des organisateurs de la Percée est habilitée à choisir les intervenants. •

AQUA'REL : BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

À l'heure où nous imprimons ces lignes, la fréquentation moyenne journalière de l'été était de 765 entrées par jour. Cela représente, pour cette saison, une baisse de 5,7 %. La piscine a malgré tout accueilli près de 36 000 personnes entre le 1er juillet et le 16 août. La découvrabilité très partielle de cet équipement provoquée par un mauvais roulement de la partie mobile du toit a pénalisé la fréquentation.

Notre équipement nautique reste malgré tout très apprécié pour sa proximité, sa variété de bassins et d'animations aquatiques (bassin ludique, jets d'eau, éléments bouillonnants, rivière à contre-courant, pentagliss, plongeoirs.) et pour l'ensemble des services proposés.

Le public a été très compréhensif vis-à-vis du problème technique qui relève d'un vice de conception réalisation de cette partie de l'ouvrage, actuellement en phase d'expertise judiciaire.

La nouvelle saison sportive débutera à partir du 14 septembre. •

TRAVAUX.

MARJORIE

Grâce au financement ANRU, le coeur du quartier a pu être entièrement réhabilité. Le chantier s'achève. Le montant des travaux de voirie réalisés par la ville s'élève à 1 300 000 € HT. La partie piétonne devant la Maison Commune a été posée en béton désactivé comme tout le cheminement qui reliera fin septembre la Maison Commune au centre commercial. Le reste de l'esplanade est en béton balayé gris.
L'éclairage public est terminé. Les espaces en terre, pelouse ou sable stabilisé seront terminés fin septembre. Il ne restera plus que les plantations à effectuer. Pour finir un plateau ralentisseur sera posé avenue d'Offenbourg.•

CHEMIN DES DOMBES

Commencés cet été, les travaux seront terminés ce mois-ci. Aux abords du lycée Montciel et de la MDPH, il s'agit de d'organiser les espaces en créant une plateforme du stationnement, des bandes cyclables, une voie de circulation à double sens pour les VL, et des trottoirs pour les piétons. **Le montant de ces travaux** (1e tranche) **s'élève à 81 000 € HT.** •

RUE SÉBILE

La bande roulante a été refaite, il ne manque plus que le marquage au sol. La reprise du revêtement a permis de mettre la chaussée aux normes handicapés notamment pour le passage piétons face à l'Estaminet.
Cela a été possible en surélevant la chaussée de 12 cm. •

RUE VICTOR LORAIN

Sur sa partie Richebourg-Seguin, elle a été mise en impasse pour les voitures avec condamnation de la liaison avec l'avenue Paul Seguin. Une borne sera posée pour éviter que des véhicules légers puissent l'emprunter. Cette mesure sécurise le passage des cyclistes et des piétons, souvent des scolaires. En effet il est difficile de faire se croiser des piétons et une voiture sur cette portion à la visibilité réduite.•

ÉGLISE DES CORDELIERS

Le chantier de rénovation entrepris cet été devrait prendre fin en avril. Les murs extérieurs sont rénovés avec reprise des joints et remplacement de certaines pierres en mauvais état, les vitraux ont été déposés pour réfection et temporairement remplacés par des plaques.
En dernier lieu, est programmée la réfection de la façade et du parvis.
Coût des travaux : 709 000 € HT. •

PLACE DE VERDUN

Débutés le 1er juin, les travaux ont été terminés à la fin du même mois. La touche finale, qui était le marquage au sol, à été réalisé en Août. **Coût des travaux : 160 000 € HT.** •

ANCIENNE MJC

Ce bâtiment emblématique du quartier des Mouillères va subir un sérieux lifting cet automne dans le cadre également du marché de performance énergétique. Les travaux concernent l'isolation thermique par l'extérieur du bâtiment, la rénovation intérieure des sols et des salles là où cela s'avèrera souhaitable.
Coût des travaux : 712 000 € HT. •

ZOOM.

QUATRE NOMINATIONS

Direction générale des services, médiathèque, centre nautique et espaces publics de la Ville : quatre services importants de vos collectivités ont changé ou vont changer de direction. C'est l'occasion de vous présenter les nouveaux arrivants dans ces fonctions.

ISABELLE ARNAL
Directrice Générale des Services (Ville / Ecla)

Salinoise d'origine, lédonienne depuis son enfance, Isabelle Arnal est l'exemple de promotion interne avec ses qualités naturelles de contact, son adaptation permanente et ses compétences sans cesse complétées et concrétisées par des concours administratifs : commis en 89, rédacteur en 90, attaché en 94 et attaché principal, examen professionnel en 2003. Avec un BTS de secrétariat de direction obtenu à La Martinière à Lyon, elle est entrée tout d'abord dans une entreprise, Plastobois à Publy, où elle a, dit-elle, « tout appris ». En 1987, elle se lance dans la carrière publique à la faveur d'un remplacement au secrétariat du service voirie. Puis elle gravit un à un tous les échelons, avec au passage les concours adéquats : secrétariat de direction du Carcom/Juraparc et de la régie des spectacles, puis de 92 à 2000, elle entre au service Développement économique/Tourisme/Thermalisme avec la règlementation et la gestion du patrimoine. De 2000 à 2007, elle prend la direction du service des ressources humaines avant d'être nommée directrice générale adjointe en charge des services internes de la ville et du développement économique de l'agglomération jusqu'au 1er juillet dernier, date de sa nomination par Jacques Pélissard comme Directrice Générale des Services en remplacement de Frank Steyaert.

GAËL FROMENTIN
Directeur de la médiathèque (Ecla)

Pour succéder à Emmanuel Marine à la direction du Centre Culturel Communautaire des Cordeliers, la Communauté d'Agglomération a choisi un jeune homme de 33 ans, Gaël Fromentin.
Il était jusqu'ici responsable de la bibliothèque départementale au Conseil départemental des Vosges à Épinal.
Titulaire d'un Master 2 en Histoire Moderne obtenu en 2007, avec une formation de conservateur de bibliothèque achevée en 2010, il prendra son poste au début du mois d'octobre.
Emmanuel Marine, pour sa part, avait été le préfigurateur puis le premier directeur de la médiathèque. Il part rejoindre la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg.

JEAN-LOUIS VITTE
Responsable du service des Espaces Publics (Espaces Verts-Voirie de la Ville)

Originaire de Domsure dans la région de Saint-Amour, Jean-Louis Vitte était directeur des espaces verts depuis 25 ans à Ambilly (Haute-Savoie), commune frontalière de la région genevoise. Auparavant il a exercé une dizaine d'années à Meythet, commune de l'agglomération d'Annecy.
Sensible aux mesures de protection de l'environnement, passionné par l'évolution des techniques d'entretien des espaces verts et seminaturels, il intègrera en octobre un service de pointe en la matière puisqu'en charge de la démarche « 0 phyto, 0 pesticide ». Un défi qui le ravit.
Jean-Louis Vitte a 53 ans et il est père de 2 enfants.

JÉRÔME BOUILLOT
Directeur d'Aqua'Rel (Ecla)

Jérôme Bouillot a pris ses nouvelles fonctions le 10 août dernier. Agé de 40 ans, lédonien, marié, 3 enfants, Jérôme est bien connu au sein de la piscine puisqu'il occupait le poste de directeur technique du Club Aquatique du Bassin Lédonien.
Fraichement diplômé d'une licence professionnelle « Gestion et Développement des Organisations Sportives » à l'Université de Lyon, et passionné par le domaine des activités nautiques, Jérôme Bouillot sera chargé du fonctionnement général de la piscine.
Il aura pour objectif la mise en œuvre du projet d'établissement avec notamment le lancement de l'activité aquabike et de nouvelles animations en direction du public. •

ÉCOLES.

Sur cet emplacement naîtra la future école primaire du Couchant.

DES GROUPES SCOLAIRES RÉORGANISÉS

Le futur schéma scolaire de Lons pour 2016 a été présenté et voté au Conseil municipal du 25 juin dernier. Explications.

Sur les 10 dernières années, le nombre d'élèves dans les écoles de la Ville a baissé; ce phénomène est généralisé dans le Jura: l'INSEE évoque une baisse de 400 à 500 élèves par an. Cette baisse démographique vécues par toutes les villes centres de Franche-Comté a conduit la Ville de Lons à une approche en 3 temps:
-Prévoir les effectifs des années à venir.
-Organiser des pôles scolaires permettant une taille optimale sur le plan pédagogique.
-Regrouper dans cette optique des écoles trop petites, assurer la qualité immobilière de l'ensemble des structures scolaires.

L'étude diligentée par la Municipalité en 2012 et conduite par le Cabinet de réputation nationale Démo-stratégie, préconisait (ses conclusions ont été rendues publiques) la fermeture de 2 groupes scolaires sur la Ville.
La réforme des secteurs scolaires, la révision des dérogations accordées, engagées dès cette rentrée 2015, vont permettre le rééquilibrage des effectifs scolaires (en particulier entre les groupes Richebourg, Mouillères …) et le renforcement de la mixité sociale.
La prochaine étape consistera à fermer un groupe scolaire de centre-ville à la rentrée de septembre 2016. Aujourd'hui, Briand et Brassens se trouvent à proximité l'une de l'autre. Après étude de coût, il apparaît que le bâtiment principal de l'école Briand demanderait des investissements lourds (afin de répondre aux exigences en termes de performance énergétique et de mise en accessibilité). De plus, la conception même du bâtiment Briand, avec des WC au sous-sol d'un bâtiment de 3 niveaux, imposerait des travaux de réaménagement très coûteux. Jean-Marc Vauchez, Conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, précise d'ailleurs « ces problèmes de fonctionnement ont été rappelés de manière récurrente par les enseignants et les parents d'élèves ».
L'école Briand fermera au terme de l'année scolaire 2015-2016. L'école Brassens va bénéficier, comme l'école Dolto, au cours de l'été 2016, d'une rénovation importante au titre du marché de performance énergétique (700 000 € de travaux). Avec une grande cour, une possibilité de dépose Chemin des Dombes, comme Rue Saint-Désiré, ces écoles seront donc en mesure d'accueillir, les élèves de Briand dans des conditions optimales.

Parallèlement, la Ville va construire dans les mois qui viennent, avec un objectif de fin de travaux au 1er septembre 2016, une nouvelle école primaire sur le site du Couchant, en remplacement de l'école des Toupes dont l'état était dégradé.
La ville a lancé un concours de conception-réalisation pour la construction de cette nouvelle école desservant les quartiers sud-est, dans une perspective d'aménagement de notre territoire scolaire au plus proche des lieux de vie.
Le nouveau bâtiment sera aux normes thermiques (RT 2012), d'accessibilité, avec restaurant scolaire, salles d'activités, etc … pour un prix d'objectif de 1,5 M€ euros, ce qui démontre l'effort que la Ville réalise pour son secteur scolaire. •

École Rollet - Maison commune, l'ensemble architectural est désormais harmonieux .

1,2 MILLION D'EUROS
POUR RÉNOVER L'ÉCOLE FRANÇOIS ROLLET

C'est une véritable prouesse qu'ont réalisé les équipes d'EDF Optimal Solutions (EOS). En l'espace de sept semaines, le temps des vacances scolaires, elles ont réussi la gageure de terminer les travaux de rénovation du groupe scolaire François Rollet situé au cœur du quartier de la Marjorie.
Isolation par l'extérieur (1500 m^2 d'isolants posés sur les façades), éclairage plus performant et moins énergivore, remplacement de l'ensemble des 160 fenêtres des deux bâtiments, mise en accessibilité complète, réorientation des entrées par rapport à la logique ensemblière totalement repensée du quartier, la Ville a investi un peu plus de 1,2 million d'euros dans cet ensemble qui accueille quelque 170 enfants de maternelle et élémentaire de la Zone Urbaine Sensible.

Ces travaux à François Rollet font partie du Marché de Performance Energétique passé entre la Ville et EOS. Ce marché garantit sur contrat une baisse de 42% des consommations énergétiques et de 63% des émissions de gaz à effets de serre des bâtiments rénovés. Surtout, il permettra aux élèves et au personnel enseignant de Rollet de travailler dans des conditions optimales.
Après le groupe scolaire Prévert et le centre social René Feït en 2014, l'école François Rollet cet été, ce sera au tour, dans un mois, de l'ex MJC d'être rénovée pour une enveloppe de plus de 700 000 euros.

Ces investissements très importants – 6,8 millions d'euros investis sur huit bâtiments en trois ans – démontrent la volonté de la Ville d'investir dans son patrimoine et notamment ses écoles puisque cinq groupes scolaires sont concernés, à terme, par ce marché et les rénovations qu'il porte. •

AGGLO.

RÉFLEXION SUR LES COMMUNES NOUVELLES

À la demande de Jacques Pélissard, Président de l'Agglo, un groupe placé sous la responsabilité de Philippe Gricourt, Conseiller communautaire et Maire de Chilly le Vignoble, a été constitué à l'issue du bureau élargi d'ECLA du 15 juin dernier.

Pour Jacques Pélissard, qui a initié alors qu'il était Président des Maires de France la loi sur le regroupement des communes en « commune nouvelle », il faut « protéger les communes qui sont des lieux essentiels de démocratie locale, de cohésion sociale, de développement économique, culturel, sportif et social ; mais il faut des communes fortes ». Avec l'accord du bureau pluraliste de l'Association des Maires de France (droite et gauche réunies), Jacques Pélissard a obtenu des avantages pour les communes regroupées : pas de baisse des dotations qui vont diminuer de 30 % d'ici 2017, remboursement de la TVA sur les investissements dès l'année de réalisation des travaux…
Sur l'ensemble de la France, des projets de communes nouvelles sont en cours d'aboutissement. En ce qui concerne notre zone, dans une perspective de réflexion ouverte sur cette opportunité pour notre territoire, le groupe présidé par Philippe Gricourt a engagé des travaux exploratoires (sur les questions fiscales en particulier).

Certains élus sont favorables, d'autres hostiles, certains interrogatifs ; des rencontres avec des Maires ayant déjà réussi la mise en place des communes nouvelles vont avoir lieu ; des concertations avec la population, les personnels et l'ensemble des élus locaux pourront être organisées si le projet évolue positivement au sein des 25 communes de l'intercommunalité.

Comme l'a écrit Jacques Pélissard, « on ne crée pas une commune nouvelle parce qu'il y a des avantages financiers importants et durables en termes de dotations d'État, on la crée lorsqu'on a l'habitude du travail en commun, la volonté de développer collectivement un bassin de vie commun, la vision du poids nécessaire des structures communales dans les grandes Régions ». •

ENVIRONNEMENT.

MANCY
UNE RÉSERVE PEU CONNUE

Le plateau de Mancy va être l'objet de travaux de restauration des anciennes pelouses sèches. Une perspective qui ravit Vincent Dams, permanent à Jura Nature Environnement et animateur du site pour le compte de la Ville.
Ce territoire bénéficie en effet de deux statuts de protection. Il est d'une part classé site Natura 2000 et d'autre part réserve naturelle régionale. Ces deux classements recouvrant approximativement la même superficie soit une cinquantaine d'hectares. JNE est le gestionnaire associé de cette zone à côté du conservatoire d'espaces naturels de Franche Comté.

L'observatoire de la biodiversité a recensé des espèces remarquables de papillons (Apollon, Mercure notamment), d'amphibiens, de reptiles (10 des 12 espèces de lézards et de serpents présentes en Franche-Comté vivent sur ce plateau) et d'insectes. Mancy est également une richesse pour les plantes, les herbacées, notamment les orchidées dont on dénombre 21 espèces.

Les deux zones précitées ont pratiquement validé leur document de gestion ce qui va permettre de démarrer un vaste projet qui englobe la restauration de pelouses sèches et qui devrait permettre à terme d'y installer des moutons et des chèvres pour un broutage systématique des repousses de pruneliers ou de buis.

Le site qui était un plateau pelé dans les années 30-40 est aujourd'hui gagné par le boisement et la friche. « Il a tendance à se refermer » indique Vincent Dams. À cheval sur les communes de Lons et Macornay, Mancy n'a pas vocation à recevoir une foule de promeneurs, l'endroit est malgré tout proche de falaises, avec des bois non entretenus et des reptiles. Mais il y a la place pour un projet écologique intéressant qui débute par un débroussaillage important cet hiver. •

CULTURE.

LONS MAG
P.14

LE FRUIT DES VOIX
UN FESTIVAL PASSIONNÉ

L'association Musik Ap'Passionato a créé en 2006 un festival original pour magnifier la voix, l'expression chantée, toutes ses formes, ses multiples couleurs, timbres vocaux. La diversité, la créativité ont une place importante dans ce festival qui fête aujourd'hui sa 9e édition. Loin du répertoire lyriques, Le fruit des voix rassemble les modes d'expression chantées modernes ou traditionnelles, en solo ou en choeur.

Sous l'impulsion d'Annik Meschinet, ce festival a fait ses preuves et impose aujourd'hui une personnalité forte avec des sites multiples et une vie étalées sur 3 semaines.

« Nous avons su fédérer des publics très différents, se félicite Annik Meschinet, qui souligne également les partenariats institutionnels (Ville, département, Région), et les coproductions (avec Scènes du Jura, L'Amuserie entre autres) qui permettent à ce programme éclectique de très grande qualité.

Partenaire numéro un du festival, la Ville de Lons est depuis la première édition aux côté de l'association organisatrice. Un soutien qui porte ses fruits.•

9E FESTIVAL LE FRUIT DES VOIX
DU 16 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

PROGRAMMATION

16 octobre
Chloé Lacan
"Ménage à trois" *(1)*
20h30 - Grande salle du Boeuf sur le toit
(Coproduction avec Les Scènes du Jura)

17 octobre
Fantazio en quartet
"Mobile service social" *(2)*
Antiquarks & Pura Fé *(3)*
21h - SMAC Moulin de Brainans
(Deux concerts en coproduction avec Promodégel)

23 octobre
Les chants sacrés des gitans de Provence *(4)*
21h - Église des Cordeliers

24 octobre
Chicks *(5)*
Okute *(6)*
20h30 - Grande salle du Boeuf sur le toit
(Deux concerts en coproduction Coeur de Boeuf)

27 et 28 octobre
Les Touffes qui frisent *(7)*
27 à 20h30 - Le Colibri, foyer de vie
28 - Foyer pour personnes âgées

28 octobre
"La famille dans tous ses états"
avec les stagiaires de Laurent Viel
20h30 - Salle de spectacle de l'Atelier de l'Exil

29 octobre
Electric Hat
14h30 - Maison d'arrêt de Lons-le-Saunier
(Co-production avec l'Association Culturelle et Sportive et Accueil des Familles de Détenus)

30 octobre
Patrick Ingueneau, "Rubato"
La Note Violette *(8)*
21h - Salle de l'Amuserie
(Deux concerts en coproduction avec l'Amuserie)

31 octobre
Juliette Gréco, tournée d'adieu "Merci" *(9)*
20h30 - La Commanderie à Dole (Co-production avec Les Scènes du Jura)

5 novembre
La Complainte de Tanizaki
Salle de l'Amuserie
14h30 collégiens & lycéens, 18h30 tout public

6 novembre
Quartet Jan Vanek *(10)*
21h - Salle de l'Amuserie
(Coréalisation avec l'Amuserie)

7 novembre
Supra-banquet géorgien
avec Mze Shina et Vocal's Nana
20h30 - Salle des fêtes de Conliège
(En partenariat avec la Mairie de Conliège)

Billetterie, tarifs, infos :
www.lefruitdesvoix.com

MUSIK Ap'PASSIONATO
135 place du Maréchal Juin
15, 39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 86 89
06 83 54 69 90
ap.passionato@wanadoo.fr

DOSSIER.

CETTE SALLE VA FAIRE **UN EFFET BŒUF !**

Avec la Médiathèque (4C) inaugurée en novembre 2012, le multiplexe cinéma Megarama qui a ouvert l'an passé, l'Hôtel de Balay dont les travaux intérieurs sont programmés en 2016, la Ville de Lons-le-Saunier est désormais dotée d'une salle de spectacles flambant neuve au Bœuf sur le Toit.

Le Bœuf est mort, vive la nouvelle salle du Bœuf sur le Toit ! Après quinze mois de travaux, la nouvelle salle de spectacle de la Ville est désormais opérationnelle sur son site historique. Quatre jours de fête sont ainsi programmés pour célébrer comme il se doit son inauguration du 24 au 27 septembre prochains (lire pages 18 et 19). Vieillissante et mal adaptée aux nouvelles demandes, l'ancienne salle, très connue des Lédoniens, ne permettait plus d'accueillir des manifestations dans un lieu adapté, aussi bien en termes de qualité architecturale, de qualité acoustique et phonique qu'en termes de sécurité et d'accessibilité pour tous.

Cette nouvelle salle s'inscrit dans une démarche globale de dynamisation du site du Bœuf sur le toit afin d'en faire un véritable creuset culturel de notre territoire. De nombreux lieux recevaient déjà les artistes et les associations : 2 théâtres (Atelier de l'Exil et l'Amuserie), les locaux de Musik Ap'Passionato et d'Art Sonic, 5 studios consacrés aux répétitions des musiciens, un autre local pour la musique et les répétitions et une autre salle consacrée aux concerts. Avec cette nouvelle réalisation, le site du Bœuf sur le Toit devient un véritable pôle artistique et culturel, un lieu de vie pour les Lédoniens, ouvert au public et où chacun peut apporter sa contribution artistique et culturelle.

330 places assises ou 900 debout

Avec les travaux de restructuration des locaux occupés par L'Amuserie en 2007 pour un coût de 68 400 €, l'aménagement de la salle gérée par l'association Cœur de Bœuf en 2008 pour un coût de 50 000 €, la création d'une première tranche de stu-

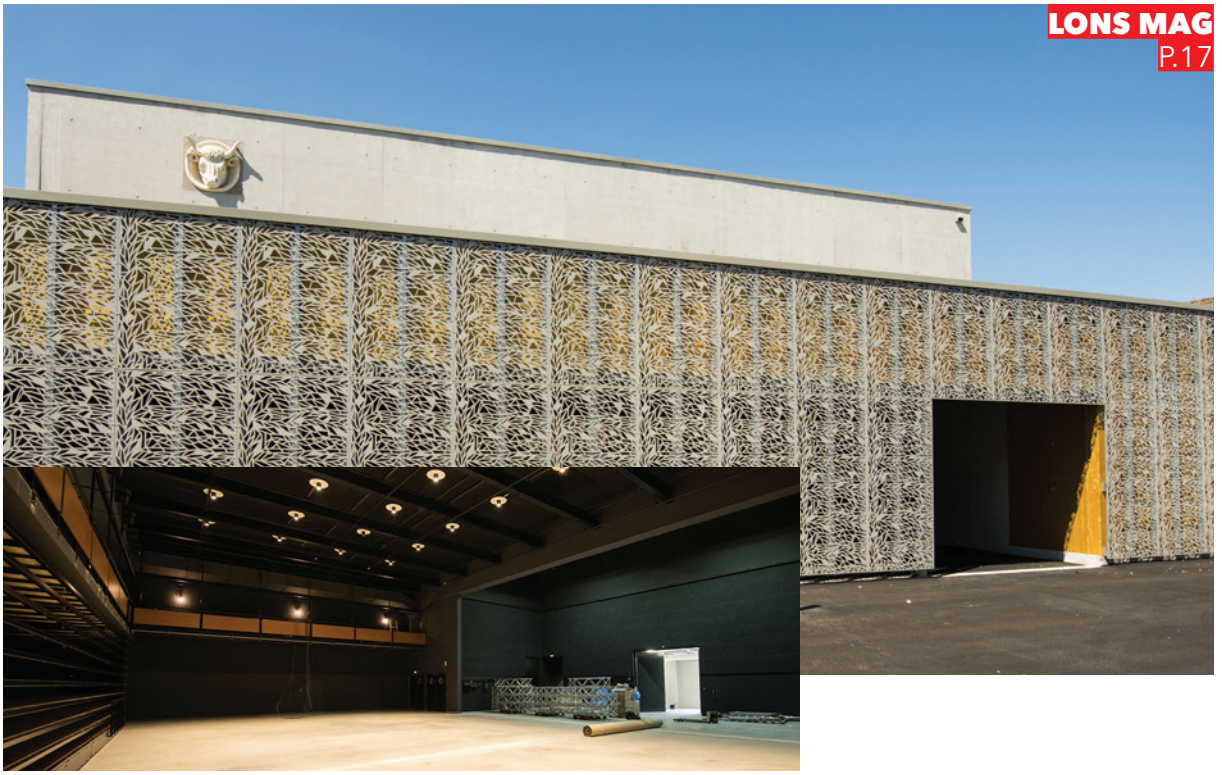

dios son en 2009 pour un coût de 226 000 €, la réfection de la 2e tranche de locaux associatifs (Musik Ap'passionato et Art Sonic) en 2011 pour un coût de 80 000 €, la Ville avait déjà réalisé un investissement de 423 000 € (506 125,86 € TTC) sur le site.
Cette fois, c'est une enveloppe de près de 2,4 millions d'euros (1 762 500 euros de travaux, 585 918 euros d'équipements) qui ont été injectés par la Ville dans la nouvelle salle du Bœuf sur le Toit.
Le bâtiment d'environ 960 m² comporte un hall d'accueil – billetterie de 90 m², une salle de spectacle de 350 m², une scène de 110 m², des loges de 20 m², des locaux techniques scéniques (rangements, locaux régie son, régie lumières) de 110 m², des réserves, des locaux sanitaires, et un espace à l'étage laissant la possibilité d'aménager de nouvelles loges si le besoin s'en fait sentir.
La salle de concert, dotée de gradins amovibles, comprend 330 places assises ou, une fois repliés, 900 places debout. Les gradins pourront alors s'avancer jusqu'à 2 mètres devant la scène de 110 m2. Autre particularité intéressante : quand les gradins seront retirés, la scène pourra se trouver au sol plutôt qu'en hauteur.

Dans cette tranche de travaux, l'aménagement d'une maison des artistes de 110 m2, livrée et opérationnelle depuis bientôt un an déjà, a été intégré. Celle-ci permet d'accueillir des artistes en résidence - et c'est une première en Franche-Comté - dans les domaines de la production de spectacles, répétitions et logement des artistes, car ces derniers peuvent séjourner tout près de la salle de concerts, grâce à 4 chambres et 7 lits. Cet ensemble va largement faciliter le travail des artistes et la réalisation de leurs productions.
Enfin, après une large concertation avec l'ensemble des acteurs culturels du Bœuf sur le Toit, la gestion de la grande salle de concert a été confiée à l'association Cœur de Bœuf. Ce choix permettra une synergie complète du site dans la mesure où cette association gérait déjà, outre sa propre salle, les studios son et la maison des artistes.
Un partenariat a été proposé à Scènes du Jura et Promodégel pour associer les compétences.
Par ailleurs un comité de programmation sera mis en place associant l'ensemble des intervenants du site. •

24, 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE :

VENEZ FAIRE LE BOEUF

LE PROGRAMME DES SOIRÉES INAUGURALES GRATUITES

JEUDI 24 SEPTEMBRE
Rock'n roll circus band

Places limitées à 700.
Ouverture des portes vers 19h30.

Avec Didier Wampas *(1)*, **Kent** *(2)* **et Philippe Dauga** *(3)*.
Une vingtaine de musiciens des studios de répétitions du Bœuf monteront sur scène pour offrir au public un concert Rock'n roll avec trois monstres sacrés.
Intervention du déjanté commissaire-priseur Maître Formol et ses deux assistants (Théâtre Group').

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
Soirée made in Lons

Places limitées à 286.
Ouverture des portes à 20h.

Vocal's Nana *(4)* (Association Musik Ap'passionato).
Le chœur Vocal's Nana se compose de 20 chanteuses. Il a été créé en octobre 2001 par Annik Meschinet, fondatrice et directrice de l'association lédonienne Musik Ap'passionato. Il aborde un répertoire de polyphonies du monde, inspirées par les traditions orales des peuples de la planète.

Projet : V-r-Y
(Collectif Art Sonic)
Hervé Gudin (guitares électriques, électroniques) et Yannick Riou (projection vidéo) sont membres actifs du collectif Art Sonic, ils développent dans ce projet une approche singulière de l'art visuel et sonore.

Gadjo Combo
Quatuor lédonien de jazz manouche fondé par le guitariste Marc Joubert, il a à son actif de très nombreux concerts, deux tournées d'un spectacle consacré à Django Reinhadt et deux albums (2007 et 2014) avec des reprises mais aussi beaucoup de compositions.

Les autres musiciens : Jean-Charles Mater (guitariste), Philippe Plassard (violon) et Serge Saussard (basse).

4

6

5

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
Eclectic evening

Places limitées à 700.
Ouverture des portes à 20h.

Two Big Bears *(5)*
"Comme deux gros ours sur le trottoir, on joue là, et les gens n'aiment pas ça. Deux grattes sèches, deux voix, pour des compos rock acoustique.

Black Cat Crossin' *(6)*
Ce groupe distribue un blues rock teinté d'influences folk. Des titres généreux, participatifs et totalement enivrants. Originaire de Strasbourg, le sextet voyage de salle en salle depuis 2013 et sortira prochainement son premier EP autoproduit « Nobody can hide from God ».

The Swinging Dice
Formé en 2007, le groupe est composé aujourd'hui de Pierre Matifat (Piano/Chant), Fabien Lippens (Guitare), Matthieu Duretz (Contrebasse) et Dann-Charles Deneux (Batterie), tous originaires de Picardie.
Le répertoire joué inclut principalement des compositions originales mêlant à la fois le rock'n'roll et le swing, mais aussi de nombreux standards souvent réarrangés : Louis Jordan, Wynonie Harris, Sam Butera ou encore Nat King Cole...

Mad in Ska
Un groupe local désormais bien connu qui allie des chansons aussi bien revendicatives que des chansons festives, le groupe essaie toujours de répandre la bonne humeur malgré le sérieux et l'engagement de certains de ses textes...
Pour résumer, un savant mélange de ska, de rock, des textes engagés mais pas que, des guitares acérées et des mélodies entêtantes de claviers et de cuivres.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE
Rosie Rose, spectacle pour jeune public

Places limitées à 286.
Ouverture des portes à 17h.

Théâtre pour enfants à partir de 4 ans - Compagnie Opopop.
Karen Bourre et Julien Lanaud, un duo mêlant le jonglage et le bricolage scènographique.
Le résultat est un mélange de théâtre d'objets, de numéros de cirque et de magie.
Inspirés par la musique de Rose Murphy (pianiste et chanteuse de Jazz des années 50 à la voix aiguë et fluette).
Le spectacle Rosie Rose se pose dans un univers rétro et malicieux porté par un décor cartoonesque.

Attention places limitées ! Les premières personnes arrivées seront les premières servies.

Plus de détails sur les soirées :
www.lonslesaunier.fr

ASSO.

NOUVELLE ÉDITION DE L'ANNUAIRE

Ce mois de septembre aurait du être le rendez-vous du Forum des associations à Juraparc. Hélas, il n'en sera rien, car depuis la nuit des 11 et 12 mai dernier un incendie a endommagé toute la partie centrale qui était utilisée pour ce grand rendez-vous annuel très attendu.

Pour autant les associations ne sont pas oubliées lors de cette rentrée puisque l'annuaire 2015-2016 des associations paraîtra en septembre. Il recense les associations du bassin lédonien qui ont rempli et renvoyé la fiche d'inscription. Au total près de 220 associations sont présentées avec les coordonnées mises à jour.

Le guide est organisé en 6 rubriques principales réparties en une trentaine de pages : sport, culture et loisirs, environnement, social, économie et tourisme, souvenir et patriotisme.

Il sera disponible aux endroits suivants à partir du 21 septembre :

- **Accueil de la mairie,** 4 avenue du 44e RI
- **Office du tourisme / Carcom,** place du 11 novembre
- **Centre nautique Aqua'ReL**
- **CCAS**
- **Médiathèque**
- **Le site de la ville**

Si votre association a été oubliée, si elle vient de se créer ou si vous n'avez pas eu le temps de remplir votre fiche d'inscription, il est encore possible de vous inscrire sur : **www.lonslesaunier.fr** •

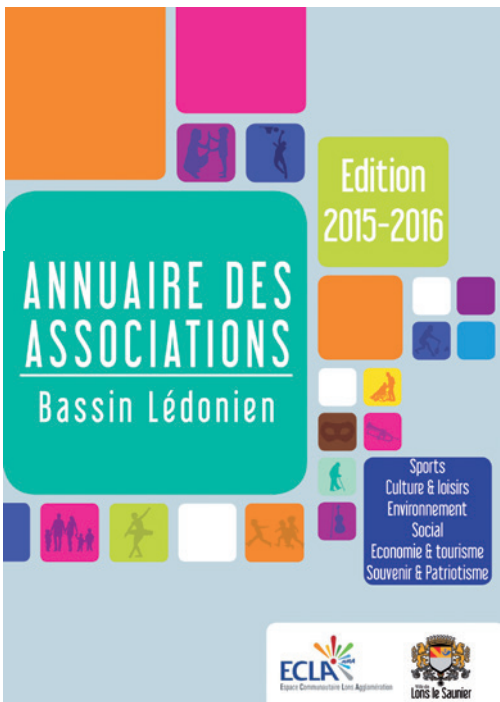

Aya Cissoko
avec Marie Desplechin
(Photo Jean-Baptiste Pellerin)

UNE EXPOSITION SOUTENUE PAR LA VILLE

Ce sera un des temps forts de la rentrée que cette exposition signée SOS Racisme avec des photos de l'artiste Bettina Rheims. Des portraits de citoyens français d'ici et d'ailleurs, des visages connus ou moins connus: la journaliste Audrey Pulvar aux racines martiniquaises, le chanteur Cali (Bruno Caliciuri, d'origine espagnole), l'acteur et humoriste Frédéric Chau né au Viêt Nam lorsque ses parents fuyaient le Cambodge ou encore Anne Roumanoff dont le père a des origines russes ashkénazes. Parmi ces portraits, figure celui d'Aya Cissoko. Championne du monde amateur de boxe française (1999 et 2003) et anglaise (2006), elle raconte dans un livre écrit avec Marie Desplechin sa vie de Parisienne née de parents maliens qui a pris beaucoup de coups dans la vie notamment le décès de son père et de sa soeur en 86 dans un incendie criminel. À chaque étape de sa vie Aya a choisi la dignité (Danbe en malinke) d'où le titre de son ouvrage aux éditions Points. Sa nouvelle vie passe aujourd'hui par Sciences Po, un blog sur Rue89 et donc ce livre qu'elle dédicacera à Lons, à la Boîte de Pandore puisqu'elle sera l'invitée de l'exposition itinérante de Bettina Rheims à l'invitation de SOS Racisme Jura et son président Youssef Aïboud.

« Cette exposition est l'occasion pour les scolaires, les associations, les citoyens lédoniens de s'interroger sur la fraternité, une des valeurs fondamentales de notre république, souligne Lakdar Benharira fondateur de SOS Racisme Jura. Faut-il vivre à côté des autres ou tous ensemble ? C'est à méditer après les événements de janvier et les derniers faits d'actualité.

La Ville de Lons a décidé de soutenir cette initiative citoyenne. •

" J'aimerais que celle ou celui qui lira ce petit livre mesure ce qu'il a de déchirant. Il est mon au revoir à ceux que je laisse sur le quai (...) Il est mon au revoir à mon enfance de petite fille noire en collants verts, qui dévale en criant les jardins de Ménilmontant."

Aya Cissoko

PASSEPORT POUR LA FRATERNITÉ

Du 28 septembre
au 2 octobre
dans le hall du Carcom.

Exposition de photos de Bettina Rheims à l'initiative de SOS Racisme Jura.

SPORTS.

L'AQUABIKE ARRIVE À AQUA'REL

L'activité Aquabike va débuter à partir du lundi 21 septembre. Pour répondre à une forte demande du public, ECLA a décidé l'acquisition de 10 vélos aquatiques. L'aquacycling permet de tonifier son corps mais surtout de combattre efficacement la cellulite.

Chaque séance d'aquabiking dure 45 minutes. La résistance exercée par l'eau étant beaucoup plus élevée que celle effectuée par l'air, une séance permet de dépenser entre 300 et 500 calories. Par comparaison, vous dépensez 12 fois plus d'énergie en pédalant dans l'eau que lors d'une balade traditionnelle à vélo. Par ailleurs, tout en pratiquant un effort physique, la pression de l'eau masse votre corps. Au final, l'aquabiking permet de combiner trois bienfaits essentiels : activité physique, pressothérapie et drainage lymphatique grâce à l'eau. Neuf séances hebdomadaires de 45' seront proposées, encadrées par les Educateurs Sportifs spécifiquement formés pour cette activité.

Par ailleurs, des séquences de « pédalage libre » seront proposées aux heures d'ouverture du public.

Inscriptions à l'accueil de la piscine à partir du 8 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h, ou sur RDV.
Renseignements, tarifs et horaires à l'accueil de la piscine et sur le site de la ville.

SYSTEME INFORMATISÉ ET RESERVATIONS EN LIGNE

L'ensemble du système informatique d'Aqua'ReL sera renouvelé durant la période de vidange (du 31/08 au 13/09 inclus). Les anciennes cartes mécaniques seront remplacées par des cartes à puce sans contact, avec une lecture immédiate aux tripodes d'entrées qui seront également modifiés. En complément, un site en ligne sera créé, qui permettra à la fois de recharger les cartes d'abonnements (entrées et activités) et de réserver depuis chez soi les séances d'aquagym et d'aquabike. Toute personne en possession d'une carte d'abonnement en cours de validité pourra l'échanger à l'accueil de la piscine à partir du 14 septembre.. •

LONS C'EST VOUS.

À VOTRE SERVICE
L'EAU, UNE RESSOURCE À PROTÉGER

Sous la direction de Stéphanie Picton, onze personnes se consacrent au quotidien à l'acheminement de l'eau, la bonne tenue du réseau et des installations de production, la gestion des usagers et de la facturation, et bien sûr la protection de la ressource primaire en eau brute.

L'eau est amenée par gravité des sources de Revigny et de Conliège jusqu'au réservoirs rue du château d'eau et desservir le centre-ville, ou elle provient de puits, sur la commune de Villevieux, dans une nappe de plusieurs kilomètres carrés pour être refoulée par pompage jusqu'aux réservoirs chemin du Paradis et desservir le reste de la ville, les communes de Macornay et de Conliège.

La régie d'eau potable c'est :

- 5 sources, 6 puits, 2 stations, 7 réservoirs, 115 km de réseau, 4 818 compteurs et abonnements, 490 ha de protection des ressources, 1 500 000 m³/an vendus.
- Une politique pionnière en France de protection des nappes phréatiques par convention avec les agriculteurs. Jugez-en :
- 115 analyses/an de qualité de l'eau, 100 % de conformité bactériologique, une concentration en nitrate 20 % inférieure à la moyenne nationale et en dessous de la référence de qualité « nourrissons, femme enceinte », 100 % de conformité en micropolluant (pesticides notamment) avec seulement 25 % de détections et des concentrations toujours inférieures de 30 % au seuil de conformité.
- Un prix, de 32 % inférieur à la moyenne nationale.
- Un rendement de réseau de 81 %.
- 91 % des branchements en plomb déjà renouvelés. •

Pour joindre le service :
Secrétariat : 03 84 47 88 81
Astreinte 24h/24 et 7j/7 :
06 73 19 65 27
mail : contact@lonslesaunier.fr

COMMENT ÇA MARCHE.

CONSTRUIRE OU RÉNOVER : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Soucieuse de promouvoir la protection et la mise en valeur de son patrimoine, la Ville de Lons-le-Saunier s'est engagée dès 1995 dans une démarche de ZPPAUP.

Ainsi, créée par arrêté du Préfet de Région de Franche-Comté, une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager a vu le jour sur notre territoire communal en 2004.

La ZPPAUP est une zone définie par la Commune au sein de laquelle le patrimoine architectural et paysager est protégé par un ensemble de règles regroupées dans un cahier des charges.

Les zones concernées peuvent aussi bien être des quartiers historiques à l'architecture remarquable ou alors des espaces naturels, dès lors qu'ils revêtent un caractère patrimonial.

À Lons-le-Saunier, la ZPPAUP comprend 3 secteurs :

Secteur ZP1 : le centre ancien.

Secteur ZP2 : le quartier du 19e siècle.

Secteur ZP3 : le parc E. Guenon et le plateau de Montciel.

La notion de zone a pour objectif de préserver l'homogénéité d'un site (une série de façades, un ensemble de bâtiments cohérent, un paysage).

Aucune obligation n'est faite aux propriétaires de procéder à des modifications de l'existant pour répondre aux exigences de la ZPPAUP; en revanche, des contraintes s'imposent à eux lorsqu'ils s'engagent dans un projet de construction ou de rénovation qui modifie l'aspect extérieur de leur immeuble.

Des couleurs, des matériaux particuliers, une forme architecturale pourront être imposés.

D'une façon générale, la mise en œuvre d'un projet de démolition, de construction, d'extension de bâtiment, de modification de façades, de création d'ouvertures, de réfection de toiture doit être précédé sur l'ensemble du territoire communal d'une demande d'autorisation.

Selon le cas, une déclaration de travaux, une demande de permis de construire ou de démolir devra être déposée auprès de la Mairie.

De plus à l'intérieur de la ZPPAUP, cette demande sera instruite en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Son avis conforme favorable est nécessaire pour valider tout projet de travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation ou de modification de l'aspect extérieur d' un immeuble, de pose d'une clôture en limite séparative, situé à l'intérieur du périmètre de cette zone.

Les formulaires de demande de permis de construire et de déclaration préalable peuvent être téléchargés depuis le site officiel de l'administration française : **www.service-public.fr**

Vous voulez savoir si votre immeuble est concerné ou obtenir plus de renseignements, adressez-vous au service FIDS de la Ville au **03 84 47 88 62**. •

TRIBUNE.

À QUAND UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE DIGNE DE CE NOM ?

L'école publique Briand fermera à la rentrée 2016. Au-delà de fustiger la méthode consistant à masquer le projet pour l'annoncer par surprise juste avant les vacances, notre groupe s'est mobilisé pour dénoncer cette fermeture inacceptable. Elle résulte principalement d'une diminution du nombre d'élèves à cause du manque d'attractivité de notre ville. En effet, depuis 2003, on enregistre une baisse des effectifs d'élèves de 20 %. Loin d'être une fatalité, une réelle politique de la petite enfance et des familles permettrait d'attirer de nouveaux ménages. Logiquement, nous avons voté CONTRE cette fermeture. Par ailleurs, nous avons aussi souligné le risque de reconstruire une école nouvelle au Couchant dans le seul intervalle des vacances d'été 2016.

LA MUNICIPALITÉ EST DE MOINS EN MOINS « BIEN GÉRÉE »

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons soulevé des problèmes budgétaires qui ne relèvent pas d'une « bonne gestion ». Par exemple, en 2014, l'autofinancement de la ville a chuté de 460 000 €... Notons aussi que les contrats passés avec des entreprises ont explosé pour atteindre 651 000 €. Ces contrats privés ont connu une augmentation de 140 000 € depuis 2013. Prenons par exemple, la propreté urbaine gérée par une multinationale. La facture est salée et augmente de 90 000 € pour atteindre la somme confondante de 658 000 € en 2014. Pour nous, le compte n'y est pas, il suffit de marcher en ville pour le constater.

LE TRAVAIL DE L'OPPOSITION EST BÉNÉFIQUE

Nous continuons de travailler à des projets alternatifs pour mieux gérer notre ville, c'est à dire avec des résultats visibles, en faveur d'une haute qualité dans l'accès aux services publics. Nous constatons ainsi avec satisfaction que la place du marché a été refaite. Nous avons largement agi dans ce sens. Espérons que les arbres qui la bordent sauront résister aux traitements que leurs racines ont subi lors des travaux. •

GROUPE SOCIALISTES, DÉMOCRATES ET ÉCOLOGISTES
mh.duvernet@orange.fr
www.lonsville.blogspot.fr

COMMUNE NOUVELLE : TOUS CONCERNÉS

Ainsi, il ne pourrait n'en rester qu'une. Les 25 communes constituant aujourd'hui la communauté de communes ECLA pourraient être regroupées en une seule ou plusieurs « commune(s) nouvelle(s) » en application de la loi adoptée en mars[1].
Et pour quelles raisons ? C'est ce qu'expliquait le Président d'ECLA, J. Pélissard, aux maires réunis le 8 juin dernier[2] : « Au moment où les dotations d'État aux communes baissent de 30%, il faut rechercher l'efficacité de la dépense publique, la réalisation d'économie en le regroupant les forces humaines, financières et techniques… ». Et pour rassurer : « Les maires délégués continueront d'assurer le maintien de la proximité… ».
Certes, des éléments du constat peuvent être partagés : OUI l'asphyxie financière imposée par les politiques d'austérité gouvernementales ne permet plus aux élus de mener à bien les projets communaux. OUI les services et l'emploi publics sont mis à mal : école, Poste, culture, santé, services communaux…
Mais en quoi la perte de souveraineté de communes permettra de mieux répondre aux besoins de la population alors que c'est à l'échelon communal que nos concitoyens sont le plus attachés ?
Au contraire la fuite en avant des réformes territoriales successives (fusion des régions, création des métropoles, regroupement des communes…) aura pour conséquence d'éloigner toujours plus les habitant-e-s des centres de décisions alors que notre démocratie à besoin de proximité. Il est illusoire de croire que l'identité des communes regroupées sera respectée.
Quant aux baisses des dotations d'État, elles ne relèvent d'aucune fatalité mais de choix politiques. Il faudra sortir de l'austérité qui aggrave les inégalités et remettre en cause des dogmes libéraux de casse de services publics.
Alors, que faire ? Une autre solution serait de travailler à une réforme territoriale où la coopération intercommunale se construirait autour de projets partagés et à une réforme de la fiscalité locale juste.
Et maintenant ?
La date d'entrée en vigueur des communes nouvelles est fixée au 1er janvier 2016. Sur un sujet aussi important, chacun-e doit être informé-e et pouvoir se prononcer. À Lons aussi.
T.Gaffiot •

1 : Les députés Front de Gauche ont voté CONTRE.
2 : Le Progrès 10 juin 2015.

GROUPE COMMUNISTE
62 rue des Écoles
39 000 Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 43 20 49
Mail : pcf.jura@wanadoo.fr

ÉTAT CIVIL.

DÉCÈS :
DU 21/05/15
AU 08/08/15

21/05 Thérèse TODESCHINI Veuve DUBREZ-FORGNONE
21/05 Patrick BOUVARD
22/05 Mireille FIOROT Mariée GIGUET
28/05 Nicole COURANT veuve MARÉCHAL
29/05 Jeanne GRENIER divorcée BOUDET
30/05 Colette BELAT Veuve CHATELAIN
31/05 Robert BUSSOT

01/06 Jacqueline REBOUILLAT veuve CÔTE
02/06 Robert MERAT
07/06 Camille BAUMGARTEN
08/06 Elise LUGNIER mariée MALÉCOT
11/06 Jacques MAUCONDUIT
13/06 Pierre RAMEAU
17/06 Renée BEAUPOIL veuve DANGIN
25/06 Jacques SANTOCONO
25/06 Félix FAIVRE
26/06 Huguette CLÉMENT mariée FORGEMONT
27/06 Henriette BARGOT veuve GAUCHE
29/06 Christophe KIHM

02/07 Jean Pierre VERNIER
02/07 Pascal PARACHE
07/07 Marcel BUFFARD
11/07 Eugène BONTHONNOU
14/07 Marie Louise MORIN
14/07 René VINCENT
18/07 Nelly BRAGGINS veuve BARRAU
20/07 Norma LUTHRINGER veuve GUICHON
24/07 Yves BILLOT
30/07 Simone BÉNIER veuve CART

01/08 Lucienne PÉPIN veuve MOREL
03/08 Marguerite SELLIER divorcée MOUREAU
04/08 Juliette DEBOEUF veuve LOUIS
07/08 Odette SANTONNA Veuve MOURET
07/08 Mireille HOUEIX divorcée CAILLOT
08/08 Aimée CLAUDET

DÉCÈS EXTÉRIEURS :

24/05 Claude NOSJEAN (Besançon)

28/06 Patrice PICHERY (Besançon)

05/07 Ionela Vasiliu (Besançon)
08/07 Sofiane AGUEBET CHEMS (Port Lesney)
10/07 Jacqueline PAULY (Orgelet)
16/07 François ZAZIAL (Besançon)
19/07 Simone BARBIER (Besançon)

01/08 Michel BOILEAU (Orgelet)
03/08 Jacques CHAMONAL (Poligny)
04/08 Marcelle TOURNERY (Vesoul)

MARIAGES :
DU 30/05/15
AU 08/08/15

30/05 Sophie FERREUX et Jean-David FANI

13/06 Sarah GUILLEMIN et Éric JACQUEMARD
20/06 Héloïse MOREL et Warren BERGER

11/07 Marina Alexandrovna SOLOVIEVA et Laurent BALP
11/07 Chloé EDWARDS et Victor BOUVET
18/07 Florence RENOUF et Victor PETIT
18/07 Marlène LERANDY et Boniface DÉRUEL
25/07 Emilie MOIREAUX et Thomas DUVERNOIS

01/08 Stéphanie LOUVAT et Cyrille PUYFAGES
01/08 Laura NORMAND et Solofoniaina TSIAVANDY
01/08 Isabelle MOINE et Sylvain BEDU
08/08 Lysiane ROLET et Dominique DELATTRE
08/08 Lesly ROUSSEAUX et Jordane PETIT

NAISSANCES :
DU 21/05/15
AU 01/08/15

21/05 Aloïs BAULARD
23/05 Assia HBIBOU
27/05 Arthur ANGELMANN
27/05 Maliha ZOURAK
29/05 Rafael MAOULIDA

06/06 Shanna MULLER
08/06 Joris LAPRET
08/06 Noé OUTREY
08/06 Rémi VIGNERON
01/06 Rodrigo PINTO AZEVEDO
12/06 Inés DAGHRIR
15/06 Alyssia PLATHEY
17/06 Marley BOISSON CESSIN
24/06 Margot MAIRE
26/06 Théo BRESSAND MARÉCHAL
26/06 Ethan PIMENTEL-SANCHEZ

02/07 Léana GAUTHIER
04/07 Lou BONARDOT
09/07 Ayel ATTOUMANI HAMISSI
10/07 Rayan BERTIN
17/07 Bertille NADO
17/07 Noa URENA
26/07 Razane METIDJI
27/07 Bradley LUHONDA LOSO
29/07 Jade VINCENT

01/08 Kaïs MONGIS

RAPPEL

L'état civil n'est plus ouvert le samedi. En revanche le service vous accueille dorénavant le lundi et le vendredi de 12h à 13h30 en plus des horaires habituels (disponibles en page 32).

PRATIQUE
COMMENT DÉCLARER LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT ?

La déclaration de naissance est obligatoire. Elle doit être faite dans les trois jours qui suivent le jour de la naissance. Si votre enfant naît un mercredi, un jeudi ou un vendredi, vous avez jusqu'au lundi suivant pour l'effectuer. Si vous ne réalisez pas cette démarche dans les délais, la naissance de votre enfant ne pourra être inscrite sur les registres que sur présentation d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance du Jura.

Qui ?
La naissance est déclarée par le père ou, à défaut, par le médecin, la sage-femme ou toute autre personne qui a assisté à l'accouchement.

Où ?
La déclaration de naissance s'effectue à la mairie de Lons-le-Saunier si votre enfant est né à Lons-le-Saunier. La maternité effectue une partie des démarches pour vous et vous l'expliquera. Lors de votre venue à la mairie, un officier d'état civil rédigera immédiatement l'acte de naissance.

Quelles pièces fournir ?
1/ Le certificat établi par la sage-femme est envoyé directement à la mairie par la maternité,
2/ La déclaration de choix de nom si vous souhaitez utiliser cette faculté.
3/ L'acte de reconnaissance si celle-ci a été faite avant la naissance.
4/ Le livret de famille pour y inscrire l'enfant si vous en possédez déjà un.

À savoir :
Pour les parents qui ne sont pas mariés, la déclaration de naissance ne vaut pas reconnaissance sauf pour la mère si elle est désignée dans l'acte de naissance de l'enfant. Pour établir le lien de filiation, une démarche de reconnaissance volontaire doit aussi être réalisée.

RDV.

SEPTEMBRE

SAMEDI 19 / DIMANCHE 20
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
(Programme détaillé dans le dépliant central).

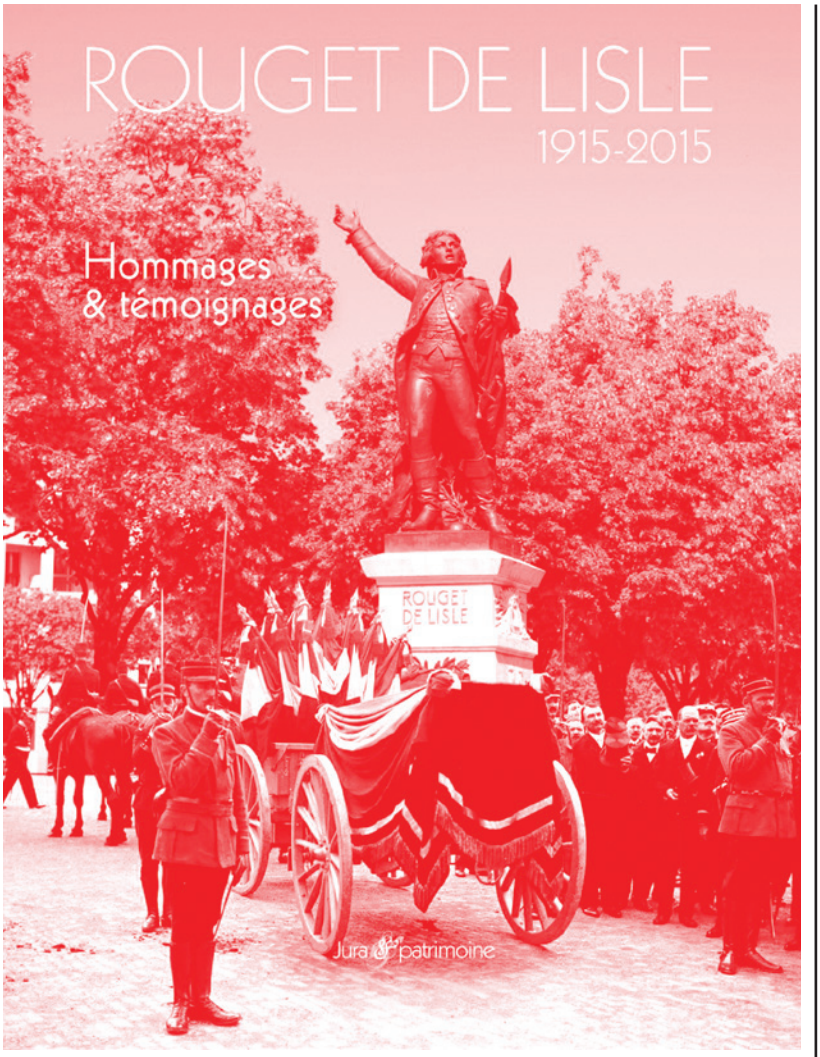

Rouget de Lisle, 1915-2015
Hommages & témoignages.
1915-2015 : centenaire du transfert des cendres de Claude-Joseph Rouget de Lisle (1760-1836), Lédonien et auteur de la Marseillaise, à Paris, dans le caveau des gouverneurs aux Invalides.

A cette occasion, le Service d'archéologie et les musées de la Ville de Lons-le-Saunier, rendent hommage au compositeur de notre hymne national. Ils vous proposent un ouvrage de 90 pages illustrées évoquant, entre autres, les divers projets de monuments à Lons-le-Saunier (1836-1875), les maquettes d'Auguste Bartholdi pour la statue inaugurée place de la Chevalerie en 1882 et les objets de Rouget de Lisle que conservent les musées lédoniens.

Cette publication sera présentée et proposée au musée des Beaux-Arts lors des Journées européennes du Patrimoine (19 et 20 septembre 2015).
Une belle idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année !

SAMEDI 19 / DIMANCHE 20
PUITS SALÉ
SALON DU Cchampignon

MERCREDI 23 / 21H
COEUR DE BOEUF
THE W.A.N - Rock.

DU 24 AU 27
INAUGURATION DE LA GRANDE SALLE DU BOEUF SUR LE TOIT
Voir le programme pages 18 et 19.

VENDREDI 25 / 19H30
SALLE DU GES À LONS
DÉFILÉ DE MODE DE L'OFFICE DE COMMERCE DE L'AGGLOMÉRATION

VENDREDI 25 / 19H30
THÉÂTRE
SCÈNES DU JURA
HANSEL ET GRETEL - Ciné-Concert.

SAMEDI 26
PARC DES BAINS
LES VIRADES DE L'ESPOIR

MERCREDI 30 / 21H
COEUR DE BOEUF
THUMP THE TABLES - Rock'n'soul.

OCTOBRE

VENDREDI 2 / 21H
PARC DES BAINS
OUVERTURE DE L'AMUSERIE
CERTES !
Cirque L'enjoliveur - Sous chapiteau.

SAMEDI 3 / 14H-18H
VERGER MUNICIPAL DU SOLVAN

2E FÊTE DU VERGER
Venez cueillir et faire du jus de pomme avec les Croqueurs de pomme, JNE…

SAMEDI 3 / 20H30
PARC DES BAINS
CERTES !
Cirque L'enjoliveur - Sous chapiteau.

DIMANCHE 4 / 17H
PARC DES BAINS
CERTES !
Cirque L'enjoliveur - Sous chapiteau.

MARDI 6 / 20H30
THÉÂTRE - SCÈNES DU JURA
BIGRE - Théâtre burlesque.

MERCREDI 7 / 21H
COEUR DE BOEUF
CTBAB - Urban rock.

SAMEDI 10 / 20H30
PARC DES BAINS
CERTES !
Cirque L'enjoliveur - Sous chapiteau.

MERCREDI 14 / 21H
COEUR DE BOEUF
RED SIDES - Pop-rock.

VENDREDI 16 / 20H30
GRANDE SALLE DU BOEUF
SUR LE TOIT
FESTIVAL FRUIT DES VOIX /
SCÈNES DU JURA
MÉNAGE À TROIS - *Chloé Lacan*

SAMEDI 17 / 21H
SMAC MOULIN DE BRAINANS
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
- FANTAZIO EN QUARTET
"MOBILE SERVICE SOCIAL"
- ANTIQUARKS & PURA FÉ

SAMEDI 17 / 20H30
PARC DES BAINS
CERTES !
Cirque L'enjoliveur - Sous chapiteau.

MERCREDI 21 / 21H
COEUR DE BOEUF
PETER ALEXANDRE - Pop.

VENDREDI 23 / 21H
ÉGLISE DES CORDELIERS
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
LES CHANTS SACRÉS DES GITANS DE PROVENCE

SAMEDI 24 / 20H30
GRANDE SALLE DU BOEUF
SUR LE TOIT
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
- CHICKS
- OKUTE

MARDI 27 / 20H30
LE COLIBRI, FOYER DE VIE
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
LES TOUFFES QUI FRISENT

MERCREDI 28
FOYER POUR PERSONNES ÂGÉES
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
LES TOUFFES QUI FRISENT

MERCREDI 28 / 20H30
SALLE DE SPECTACLE DE
L'ATELIER DE L'EXIL
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
"LA FAMILLE DANS TOUS SES ÉTATS" avec les stagiaires de Laurent Viel

MERCREDI 28 / 21H
COEUR DE BOEUF
PLASTERMAN - Acoustic folk-pop.

JEUDI 29/ 14H30
MAISON D'ARRÊT
DE LONS-LE-SAUNIER
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
ELECTRIC HAT

VENDREDI 30/ 21H
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
SALLE DE L'AMUSERIE
- PATRICK INGUENEAU, "RUBATO"
- LA NOTE VIOLETTE

NOVEMBRE

MARDI 3 / 20H30
THÉÂTRE - SCÈNES DU JURA
« LES PUISSANTES »
Danse / création.

MERCREDI 4 / 21H
COEUR DE BOEUF
ASTAROJNA
Chanson tragico-festive.

RDV.

MERCREDI 4 / 20H30
THÉÂTRE - SCÈNES DU JURA
« LES PUISSANTES »
Danse / création.

JEUDI 5
SALLE DE L'AMUSERIE
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
LA COMPLAINTE DE TANIZAKI
14h30 collégiens et lycéens
18h30 tout public.

VENDREDI 6
JURAPARC (HALL REVERMONT)
BRADERIE DE L'APF

VENDREDI 6 / 21H
SALLE DE L'AMUSERIE
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
QUARTET JAN VANEK

SAMEDI 7 / 20H30
SALLE DES FÊTES DE CONLIÈGE
FESTIVAL FRUIT DES VOIX
SUPRA-BANQUET GÉORGIEN
avec Mze Shina et Vocal's Nana.

MERCREDI 11
JURAPARC (Hall Revermont)
BOURSE AUX DISQUES

MERCREDI 11/ 21H
COEUR DE BOEUF
NONOLIMITE ET PSYCHO POTE
Chanson n'roll.

VENDREDI 13 / 21H
L'AMUSERIE
TANT BIEN QUE / COMPAGNIE CAUS'TOUJOURS

SAMEDI 14 / 20H30
THÉÂTRE - SCÈNES DU JURA
JEAN-LOUIS MURAT
Chanson rock.

MERCREDI 18 / 21H
COEUR DE BOEUF
TEACUP MONSTER - Funk.

VENDREDI 20 ET SAMEDI 21
CARCOM
PRÉSENTATION DU LIVRE « LONS-LE-SAUNIER ANNÉES 50 »

L'exposition Lons-le-Saunier, années 50, présentée par le Service d'archéologie au CARCOM en octobre 2014, a connu un franc succès : plus de 4 300 visiteurs ! Pour mémoire, elle offrait à voir une sélection de photographies issue d'un fonds de 1 200 clichés réalisés par le photographe lédonien Léon Vermorel entre 1949 et 1961 et donnés par ses soins à la Ville. Ces photographies inédites, sauvegardées et étudiées par le Service d'archéologie, renseignent la ville et le quotidien de ses habitants au sortir de la Seconde Guerre. Au cours des années 50, la physionomie de la préfecture du Jura change du tout au tout : création de quartiers, couverture de la Vallière, multiplication d'équipements dédiés aux loisirs, etc.

Après l'exposition, le livre !
En effet, un ouvrage contenant près de 200 de ces photographies sera présenté et proposé à la vente. Un très beau cadeau de fin d'année !

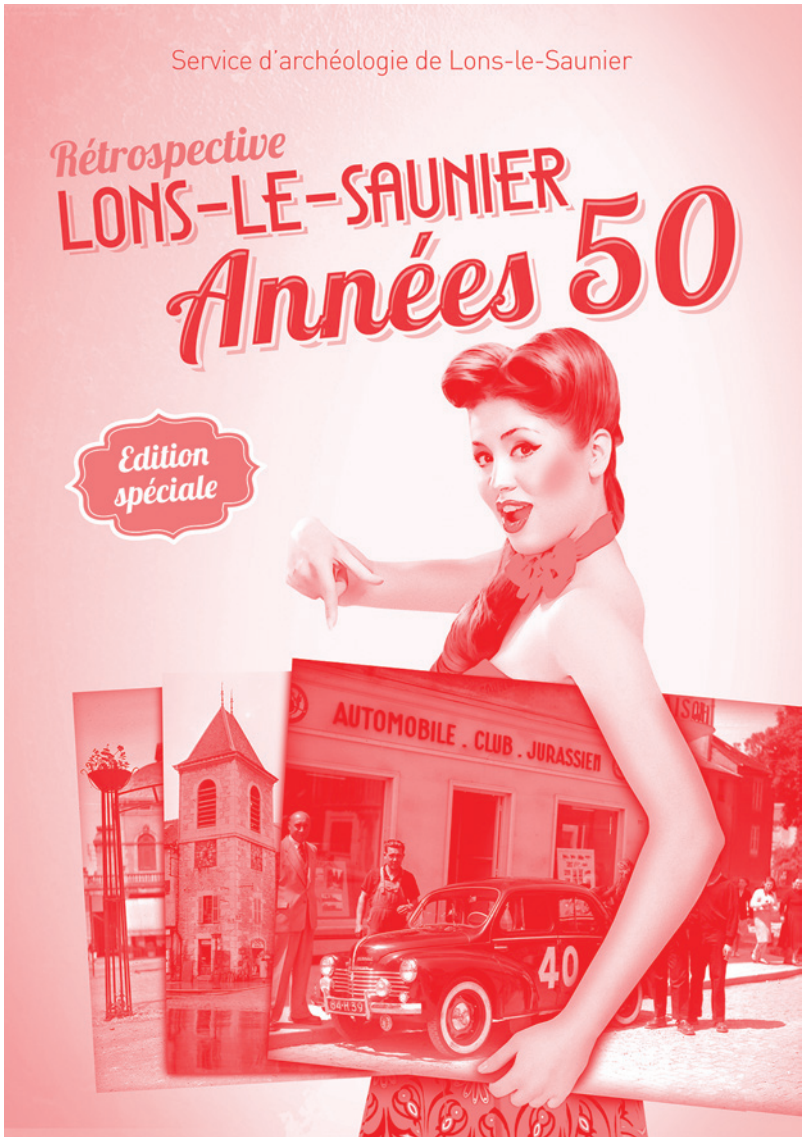

VENDREDI 20 / 20H30
THÉÂTRE - SCÈNES DU JURA
ORCHESTRE VICTOR HUGO FRANCHE-COMTÉ

SAMEDI 21 / 15H
BOEUF SUR LE TOIT
LES PETITES FUGUES
ATELIER DE L'EXIL

DU 23 AU 27
JURAPARC (Mezzanine)
BOURSE AUX JOUETS

MERCREDI 25 / 21H
COEUR DE BOEUF
GILLES PETITJEAN TRIO
Pop-rock.

JEUDI 26 / 19H30
JURAPARC - SCÈNES DU JURA
CIRQUE ÉQUESTRE PAGNOZOO
Sous chapiteau.

VENDREDI 27 / 21H
L'AMUSERIE
HUÎTRE, COMPAGNIE 1 WATT

VENDREDI 27 / 20H30
JURAPARC - SCÈNES DU JURA
CIRQUE ÉQUESTRE PAGNOZOO
Sous chapiteau.

SAMEDI 28 / 15H ET 20H30
JURAPARC - SCÈNES DU JURA
CIRQUE ÉQUESTRE PAGNOZOO
Sous chapiteau.

DÉCEMBRE

MARDI 1er / 19h30
THÉÂTRE - SCÈNES DU JURA
LES OMBRES BLANCHES
Danse - Dès 6 ans.

MERCREDI 2 / 21H
COEUR DE BOEUF
MILAMARINA (TRIP-ROCK)

MARDI 8 / 20H30
BOEUF SUR LE TOIT
SCÈNES DU JURA
ARTPISTE - Cirque, musique dès 10 ans.

MERCREDI 9 / 21H
COEUR DE BOEUF
ALLAN ROS TRIO - Folk-rock.

DIMANCHE 13 / 17H
BOEUF SUR LE TOIT
TEA TIME, CRIMES DE NOËL
Lecture à l'heure du thé.
Salle de l'Atelier de l'Exil.

MARDI 15 / 20H30
THÉÂTRE - SCÈNES DU JURA
À CE PROJET PERSONNE NE S'OPPOSAIT
Théâtre - Dès 15 ans.

MERCREDI 16 / 21H
COEUR DE BOEUF
TRIO LAGRANGE

DIMANCHE 27 / 17H30
GRANDE SALLE DU BOEUF SUR LE TOIT

LES AMUSERIES DE NOËL
LE CIRQUE DÉMOCRATIQUE DE BELGIQUE
Compagnie Pol et Freddie.
Avant et après le spectacle : **Le juke box d'Hélène et Ivan.**

INDEX

CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE DES CORDELIERS
médiathèque : 03 84 47 85 50
cinéma : 03 84 24 38 67
contact-4c@ecla-jura.fr

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LONS-LE-SAUNIER
Ad. Place Philibert de Chalon
39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 47 64 30
musees@lonslesaunier.fr

CONSERVATOIRE
Ad. 4 place Perraud
39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 47 88 59
conservatoire@ecla-jura.fr

CARCOM
Ad. Place du 11 Novembre
39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03.84.24.74.00
accueil@carcom.org

SCÈNES DU JURA
Ad. 4 rue Jean Jaurès
39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 86 03 03
www.scenesdujura.com

COEUR DE BOEUF
Ad. Boeuf sur le Toit,
Place du Maréchal Juin
39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 24 73 69
www.coeurdeboeuf.org
direction@coeurdeboeuf.org

L'AMUSERIE
Ad. Boeuf sur le Toit,
Tél. 03 84 24 55 61
www.lamuserie.com

ATELIER DE L'EXIL
Ad. Boeuf sur le Toit,
Tél. 03 84 47 13 79

ASS. VALENTIN HAÜY (AVH)
Tél. 03 84 24 72 28
comite.jura@avh.asso.fr

SERVICES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

BUREAU D'ACCUEIL
Du lundi au vendredi :
8h-12h/13h30-17h

ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS, DÉMOGRAPHIE, CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS
Lundi et vendredi : 9h-17h
mardi, mercredi, jeudi :
9h-12h/13h30-17h
Tél. 03 84 47 88 08

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du lundi au jeudi :
8h-12h/13h30-17h
Le vendredi : 8h-15h
Tél. 03 84 47 88 17

ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMÉRATION
Tél. 03 84 24 46 06

RÉSERVATIONS DES SALLES MUNICIPALES
Du lundi au vendredi :
8h30-12h/14h-17h30
Tél. 03 84 47 88 40

SERVICE DES EAUX
Secrétariat : 03 84 47 88 81
Astreinte 24/24H 7/7j :
06 73 19 65 27

MAIRIE DE LONS

Ad. 4 avenue du 44e Régiment d'Infanterie,
BP70340, 39 015
LONS-LE-SAUNIER CEDEX
Tél. 03 84 47 29 16

Retrouvez toute l'actualité de la ville de Lons-le-Saunier sur :
www.lonslesaunier.fr

URGENCE TÉLÉPHONIQUE

En cas d'événement nécessitant une intervention urgente (branche menaçant de tomber sur la voie publique, chaussée effondrée, conduite d'eau percée…):
Tél. 0689100053

Pour tout autre signalement:
www.lonslesaunier.fr en page d'accueil rubrique "Une question? Une info à nous communiquer? Votre message sera adressé au service compétent.